

**« Cet article ne traite pas directement de la question de la Diversité dans le champ associatif ou dans le monde du sport. Cependant, les dynamiques ainsi que les principes, structurant cette thématique, sont tout à fait transposables aux champs du sport et de la vie associative. »**

**LA QUESTION DE LA DIVERSITE DANS LE CHAMP POLITIQUE  
FRANÇAIS : UNE REPOSE EUPHEMIQUE AUX  
DISCRIMINATIONS PARTISANES ?**

---

**VINCENT GEISSER  
EL YAMINE SOUM**

« Je veux une mobilisation de tout l'appareil de l'Etat, de toutes les administrations et de tous les ministères. Je veux que l'Etat soit exemplaire. Exemplaire dans la mise en œuvre des politiques en faveur de l'égalité des chances, exemplaire dans la lutte contre les discriminations, exemplaire dans la promotion de la diversité, exemplaire en matière de transparence sur les résultats. Mais il n'y a pas que l'Etat qui doit être exemplaire. Il y a aussi les collectivités locales. Il y a aussi les partis politiques. Il y a aussi les entreprises ».

Nicolas Sarkozy, discours à l'Ecole Polytechnique, 17 décembre 2008.

« Je ne ferai la leçon à personne, mais j'entends que la diversité soit partout. [...] Si nous ne sommes pas conformes à cette exigence de diversité, les électeurs nous en tiendront rigueur ».

François Hollande, *Le Figaro*, 2 décembre 2007.

Quasiment absente des usages et des discours politiques il y a encore quelques années, la notion de *diversité* s'est ancrée progressivement au sein du champ politique au point d'être consacrée comme une priorité programmatique par les partis de gouvernement, de gauche et de droite, marginalisant dans un même élan la thématique de *l'intégration républicaine*. Cet engouement partisan pour la diversité interroge bien sûr les politistes qui tentent de comprendre les ressorts d'une telle *success story*. Leurs analyses oscillent le plus souvent entre la thèse de la main invisible du libéralisme (la diversité contre l'égalité)<sup>1</sup> et de la manipulation identitaire (la diversité comme entreprise de diversion) ou encore, plus fréquemment, la posant comme une simple évidence sociologique, comme si la diversité renvoyait à un processus lié au développement « naturel » de notre système politique et qu'il s'agissait par là de rattraper un « retard français » après des années de léthargie et d'engourdissement<sup>2</sup>. Il est alors tentant de vouloir quantifier la diversité, de la mettre en statistiques (les « statistiques de la diversité »<sup>3</sup>), en cherchant à objectiver les avancées, les

---

<sup>1</sup> Walter Ben Michaels, *La diversité contre l'égalité*, Paris, Raisons d'agir, 2008.

<sup>2</sup> Eric Keslassy, *Ouvrir la politique à la diversité*, Note de l'Institut Montaigne, janvier 2009.

<sup>3</sup> Patrick Simon, Martin Clément, « Comment décrire la diversité des origines en France ? Une enquête exploratoire sur des salariés et des étudiants », *Population & Sociétés*, n° 425, juillet-août 2006.

résistances et les défaillances d'un système politique et, d'une manière générale, des secteurs vitaux de notre société (les médias, les entreprises, les grands corps de l'Etat, etc.)<sup>4</sup>. C'est d'ailleurs le sens du discours du président de la République, le 17 décembre 2008, à l'Ecole Polytechnique, lorsqu'il appelle clairement à mesurer la diversité : « *Pour mener à bien ces réformes, la France doit se doter d'outils statistiques permettant de mesurer sa diversité, pour identifier précisément ses retards et mesurer ses progrès* »<sup>5</sup>. A ce titre, la diversité tend à se déployer dans le champ politique selon une double métaphore qui est celle du progrès économique<sup>6</sup> mais aussi celle de la nature ou du corps humain<sup>7</sup>, à telle point que l'on peut se demander si l'engouement actuel pour cette thématique n'entretient pas quelques accointances avec les nouvelles préoccupations écologiques sur la biodiversité, comme semble le suggérer cette déclaration récente de l'UNESCO : « *Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant* »<sup>8</sup>. Le discours des partis politiques sur la diversité fonctionne ainsi comme une sorte de *mea culpa* collectif sur les « erreurs » et les « manquements », empruntant très largement au registre émotionnel<sup>9</sup> d'une rhétorique compassionnelle. Dès lors, les grandes organisations partisans (UMP, PS, Modem et Les Verts) sont conduites à faire de la diversité un trophée politique brandi en interne à l'intention des militants et des dirigeants récalcitrants mais aussi (et surtout) en externe, comme moyen de se démarquer des autres compétiteurs et challengers électoraux, pris en flagrant délit de retarder « l'éclosion naturelle » de la diversité au sein du corps politique.

Dans le même temps, si la thématique de la diversité s'inscrit dans le prolongement de la récente prise de conscience publique et des mobilisations institutionnelles autour de la lutte contre les discriminations<sup>10</sup>, elle paraît relever également d'un processus d'euphémisation des réalités sociopolitiques : tout en prônant un certain volontarisme républicain en la matière (promouvoir des militants, des candidats et des élus issus des dites « minorités visibles »), les états-majors partisans tendent à rejeter la responsabilité des discriminations ethniques sur des acteurs externes au champ politique. Une telle perspective induit une approche qui ne se contente pas de quantifier et/ou de mesurer la diversité, mais d'interroger la notion sur le *temps long*, en la replaçant dans les enjeux touchant à l'ethnicisation du politique en France ces vingt dernières années (1989-2009)<sup>11</sup>.

## **L'APORIE DE L'INTÉGRATION : MODES DE RECRUTEMENT PARTISANS ET ETHNICISATION DU POLITIQUE**

---

<sup>4</sup> Michel Wievorka, *Rapport sur la diversité*, Paris, Robert Laffont, 2008.

<sup>5</sup> Nicolas Sarkozy, discours à l'Ecole Polytechnique, 17 décembre 2008 : [www.elysee.fr](http://www.elysee.fr).

<sup>6</sup> Serge Latouche, *La Mégamachine. Raison technoscientifique, raison économique et mythe du progrès*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2004.

<sup>7</sup> Maël Lemoine, « Remarques sur la métaphore de l'organisme en politique : les principes de la philosophie du droit et les deux sources de la morale et de la religion », *Les études philosophiques*, 2001/4, n° 59, p. 479-497.

<sup>8</sup> UNESCO, *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*, adoptée le 2 novembre 2001 : [www.unesco.org/culture](http://www.unesco.org/culture).

<sup>9</sup> Philippe Braud, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

<sup>10</sup> Didier Fassin, « L'invention française de la discrimination », *Revue française de science politique*, 52(4), 2002, p. 395-415.

<sup>11</sup> Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine. Les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997 ; Christian Rinaudo, *L'ethnicité dans la cité. Jeux et enjeux de la catégorisation ethnique*, Paris, L'Harmattan, collection « Logiques sociales », 2000 ; Damian Moore, *Ethnicité et politique de la ville en France et en Grande-Bretagne*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Si la diversité est une notion relativement récente dans le champ politique français, les logiques qui la sous-tendent sont déjà anciennes, renvoyant au débat des années 1980 sur l'intégration politique des « enfants issus de l'immigration »<sup>12</sup>. D'où un inévitable détour rétrospectif sur les deux décennies précédentes, marquées par une ethnicisation euphémique des lectures du politique et des modes de recrutement partisan. En ce sens, le thème de l'intégration, dominant dans les années 1980-1990, fait figure d'aporie républicaine : « *même s'il part d'intentions louables et s'il vise à intégrer ces collectivités comme des égaux dans la société globale, souligne nécessairement, dans un premier temps, les différences et, donc, l'infériorité des groupes à émanciper (comme l'atteste le vocable employé : régénération, amélioration, réforme...).* On n'émancipe que ceux qui jusqu'alors, ne participaient pas pleinement à l'humain, ceux qui étaient confinés à la périphérie de l'humain, ceux qui n'appartenaient pas vraiment à l'histoire vivante des hommes. Aporie de l'émancipation : elle procède idéalement de l'égalité absolue entre les individus mais elle ne veut la faire advenir qu'après avoir reconnu, pratiquement, leur inégalité concrète de départ. L'émancipation reste une concession [...] »<sup>13</sup>.

Il existe une histoire politique de la diversité partisane qui exige que l'on ne se limite pas à sa *success story* actuelle mais que l'on s'attache à restituer plus profondément le processus d'ethnicisation du politique en France qui, comme nous l'avons montré dans de précédents travaux<sup>14</sup>, émerge à la confluence de trois modes de légitimation : un mode méritocratique, un mode classiste et un mode différentialiste. Ces modes de cooptation politique fonctionnent de manière dialogique<sup>15</sup>, à savoir : ils se complètent, se concurrencent, voire dans certains cas, se contredisent et se neutralisent.

D'abord, le *mode méritocratique*, le plus assis historiquement, répond à la volonté des pouvoirs publics et des états-majors partisans de promouvoir des élites issues des « minorités » conformément à une conception capacitaire de la citoyenneté française<sup>16</sup>. Il induit des logiques de cooptation partisane fondées sur les titres scolaires, la notoriété professionnelle ou les services rendus à la collectivité publique (ex. anciens combattants, sportifs de haut niveau, responsables d'ONG humanitaires, etc.), autant de « certifications citoyennes » qui sont censées attester de la compétence politique<sup>17</sup> du nouveau promu issu des « minorités ». On voit ici se dessiner une forme de « troisième voie de la politique » [en référence implicite à la troisième voie de l'ENA] qui entend néanmoins respecter les principes républicains et universalistes. Contrairement à une idée reçue, ce type de méritocratie n'a pas complètement disparu de l'univers politique français, même s'il emprunte de plus en plus la voie d'une « méritocratie médiatique », échappant aux instances traditionnelles de certification : il est clair, qu'aujourd'hui, un champion de boxe issu de la banlieue ou une présentatrice TV d'origine maghrébine a plus de chance de se voir proposer un mandat politique qu'un ancien combattant ou qu'un président d'association de bienfaisance.

---

<sup>12</sup> Catherine Wihtol de Wenden, *Les immigrés et la politique. Cent cinquante ans d'évolution*, Paris, Presses de Sciences Po, 1988 ; Rémy Leveau et Catherine Wihtol de Wenden, *La beurgiosie. Les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, Paris, CNRS Editions, 2001 ; Dominique Baillet, *Militantisme politique et intégration des jeunes d'origine maghrébine*, Paris, L'Harmattan, 2001.

<sup>13</sup> Alain Dieckhoff, « Les logiques de l'émancipation et le sionisme », dans Pierre Birnbaum (dir.), *Histoire politique des juifs de France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 168-169.

<sup>14</sup> Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine*, *ibid.*

<sup>15</sup> Edgar Morin, *Science avec conscience*, Paris, Seuil, coll. « Points sciences », 1990.

<sup>16</sup> Dominique Colas, *Citoyenneté et nationalité*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2004.

<sup>17</sup> Yves Déloye, « Pour une sociologie historique de la compétence à opiner 'politiquement'. Quelques hypothèses de travail à partir de l'histoire électorale française », *Revue française de science politique*, 57 (6), 2007, p. 775-798.

Ensuite, le *mode classiste*, qui entretient des fortes accointances avec l'ouvriérisme du siècle dernier, dont le projet était de promouvoir des « élites du peuple », appelées à jouer un rôle de conscientisation, d'encadrement et de mobilisation des classes populaires<sup>18</sup>. Certes, on peut penser que ce mode ne joue plus actuellement qu'un rôle marginal dans la cooptation des élites issus des milieux populaires, en raison de la crise du mouvement ouvrier et du déclin électoral du Parti communiste. Pourtant, il continue à agir sur un registre symbolique, le label « fils du peuple » participant à la construction d'une stature politique, compensant la l'absence ou la défaillance d'autres ressources sociopolitiques. A l'horizon des années 2000, la mise en scène partisane de la filiation populaire des « nouveaux promus » se combine étroitement à des logiques d'ethnisation du recrutement politique : l'élite « beur-black » issue des banlieues des grandes villes se substitue à l'image anciennement valorisante du « fils de mineur ou de sidérurgiste », comme si la filiation populaire s'exprimait principalement en terme ethnique<sup>19</sup> et, que cette diversité réelle ou imaginaire condensait à elle seule tous les attributs populaires.

Enfin, le *mode différentialiste*, fait écho à ce nous venons de dire sur la combinatoire entre « origine populaire » et ethnicité. L'une des particularités du système politique français, - que nous soulignons déjà dans notre ouvrage *Ethnicité républicaine*<sup>20</sup> -, réside précisément dans sa capacité à intégrer une certaine dose de différentialisme (sexuel, régional, corporatiste, religieux ou ethnique) sur mode extrêmement sélectif et symbolique, néanmoins efficace sur les imaginaires politiques. Il ne s'agit pas d'instaurer une politique de traitement préférentiel à l'égard des dites « minorités » à l'instar de l'*Affirmative Action*<sup>21</sup>, mais d'encourager un différentialisme maîtrisé – d'aucuns diraient « aseptisé » - en réponse aux discours contestataires et minoritaires. Une telle posture explique que la diversité n'ait jamais atteint le degré de formalisation d'une *public policy*<sup>22</sup>, tout en étant omniprésente sur l'agenda des partis politiques et des institutions. Nous en sommes en présence d'un processus ambivalent de « valorisation/répression » qui promeut les « ethnicités minoritaires », tout en stigmatisant officiellement leurs déviances : la diffusion de la diversité au sein du champ politique s'accompagne d'une dénonciation publique et récurrente des communautarismes.

C'est à la confluence de ces trois modes de légitimation (méritocratique, ouvriériste et différentialiste), se nourrissant à la fois de leur survivance et de leur déclin, que se développe la *success story* actuelle de la diversité partisane qui constitue, à beaucoup d'égards, une reformulation modernisée de l'utopie intégrationniste de la gauche socialiste des années 1980-1990<sup>23</sup>.

## **LA DIVERSITÉ AVANT LA DIVERSITÉ : LE PROJET SOCIALISTE D'INTÉGRATION POLITIQUE DES « NOUVELLES CLASSES DANGEREUSES »**

---

<sup>18</sup> Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de Sciences Po, 1989.

<sup>19</sup> Eric Fassin et Didier Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006.

<sup>20</sup> Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine...*, *op. cit.*

<sup>21</sup> Gwénaële Calvès, *La discrimination positive*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2008.

<sup>22</sup> Vincent Ferry, Piero-D. Galloro (dir.), *De la discrimination dite « ethnique » et « raciale » : discours, actes et politiques publiques, entre incarnations et humiliations*, Paris, L'Harmattan, 2009.

<sup>23</sup> Vincent Geisser, « L'intégration : réflexion sur une problématique post-coloniale, dans Pascal Blanchard, Nicolas Bancel (dir.), *Culture post-coloniale 1961-2006*, Paris, Autrement, coll. "Mémoire", p. 145-164.

De toutes les organisations politiques françaises, c'est le Parti socialiste (PS) qui a été le premier à inscrire la question de la « diversité » sur son agenda partisan, même si à l'époque la notion était peu, voire pas du tout, employée. Les responsables socialistes préféraient alors parler d'*intégration politique des nouvelles générations issues de l'immigration*. Cette prise en charge précoce de la diversité partisane s'explique moins par des raisons idéologiques (l'adhésion à une vision multiculturaliste de la société française) que par des raisons pragmatiques et, oserait-on dire, de contrôle social des « nouvelles classes dangereuses » qui commencent à émerger politiquement au milieu des années 1980. Car, il est vrai, qu'aux lendemains des mouvements collectifs qui ont secoué les banlieues françaises entre 1983 et 1985, les dirigeants du PS et les responsables gouvernementaux prennent conscience de leur déficit de relais politiques et associatifs dans les quartiers populaires<sup>24</sup>. Dès lors, ils développent à l'égard de cette « jeunesse turbulente » issue de l'immigration une vision profondément ambivalente : d'un côté, ils véhiculent une représentation romantique de « mouvements spontanés » pétris d'idéaux universalistes et citoyens ; de l'autre, ils adoptent une attitude anxieuse, redoutant la radicalisation et le repli communautaire. Cette perception ambivalente est très bien exprimée par le sociologue Didier Lapeyronnie qui se fait indirectement l'écho des préoccupations de la gauche gouvernementale : « *Ce mouvement semble plutôt multi-dimensionnel et déchiré entre deux stratégies. La première est une stratégie d'intégration dans l'espace politique par l'intermédiaire du Parti socialiste. Mais il existe une deuxième stratégie de rupture qui cherche à s'appuyer sur la spécificité du monde des banlieues et à défendre une population définie par son exclusion* »<sup>25</sup>.

C'est bien sûr la première stratégie qui sera privilégiée par la direction du Parti socialiste, même si les points de vue divergent entre les dirigeants sur les *manières de faire*. Certains proches du Premier ministre de l'époque, Laurent Fabius, plaident pour le lancement d'un grand mouvement antiraciste (SOS Racisme) qui placerait en quelque sorte les Beurs sous la tutelle de parrains médiatiques et politiques<sup>26</sup>, en étroite relation avec la présidence de la République<sup>27</sup>. D'autres, au contraire, proches du Premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, sont plutôt favorables à une stratégie intrapartisane qui consiste à promouvoir des militants, des cadres et des élus issus de l'immigration à l'intérieur même du PS, quitte à s'appuyer accessoirement sur une organisation associative pour le recrutement. C'est notamment dans cette perspective qu'est lancé, en 1984-1985, le mouvement France Plus, dont l'objectif affiché est de favoriser l'inscription des jeunes issus de l'immigration sur les listes électorales et de les encourager à se porter candidats aux élections locales<sup>28</sup>.

Du point de vue l'histoire politique de la diversité, c'est évidemment la seconde option socialiste qui nous intéresse ici, dans la mesure où elle annonce largement la stratégie à venir en terme de gestion partisane des « minorités ethniques », alors que SOS Racisme répond, lui, à un autre registre qui est celui du « marketing multiculturel » à la marge de la vie partisane. A ce titre, il convient de noter, qu'à ses débuts, SOS Racisme, fondé par Julien Dray, ne se préoccupe guère de la formation des militants et des élus issus de l'immigration, les traitant

---

<sup>24</sup> Adil Jazouli, *L'action collective des jeunes Maghrébins de France*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 1986 ; Saïd Bouamama, *Dix ans de marche des Beurs. Chronique d'un mouvement avorté*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994.

<sup>25</sup> Didier Lapeyronnie, « Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine », *Revue Française de Sociologie*, XXVIII, 1987, pp 287-318.

<sup>26</sup> Philippe Juhem, « La participation des médias à l'émergence des mouvements sociaux : le cas de SOS-Racisme », in *Réseaux* n° 98, vol. 1999, p. 121-152.

<sup>27</sup> Philippe Juhem, « Entreprendre en politique. Les carrières militantes des fondateurs de SOS-Racisme », in *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, février-avril 2001, p. 131-153.

<sup>28</sup> Vincent Geisser et Schérazade Kelfaoui, « Tabous et enjeux autour de l'ethnicité maghrébine : les liaisons dangereuses », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 14, n° 2, 1998, p. 19-32.

davantage comme simple « force d'appoint ethnique » pour les grandes messes antiracistes<sup>29</sup>. D'ailleurs, les dirigeants de SOS Racisme, tous encartés au PS dans le courant de la « Nouvelle école socialiste » (NES), privilégient davantage la formule des conseillers étrangers associés que celle des élus à part entière<sup>30</sup>, ce qui renvoie implicitement à une vision paternaliste de la jeunesse issue de l'immigration, susceptibles de faire de la politique sous le contrôle de « parrains ».

La stratégie intrapartisanne finit par porter ses fruits, débouchant sur de nombreuses initiatives politiques qui seront toutes labellisées par le Parti socialiste, portant le sceau officiel de la très puissante Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR). Le principal inspirateur de cette stratégie d'ethnicisation interne est un *outsider* du parti, Georges Morin, d'origine pied noire, maître de conférence à l'IEP de Grenoble, et surtout proche d'un leader national, Louis Mermaz (président de l'Assemblée nationale de 1981 à 1986, puis ministre de l'Agriculture de 1989 à 1992), dont il sera le directeur de cabinet pendant plus de quinze ans. Délégué aux « Français originaires du Maghreb » (délégation aujourd'hui disparue), c'est lui qui aura le premier l'idée de former des militants et cadres socialistes issus de l'immigration, afin de les présenter aux élections locales, dans un premier temps, et aux élections régionales et nationales, dans un second temps. Dans cette optique, il crée en 1987, le « Groupe des Trente », composé de militants socialistes beurs, qui se veut d'abord un organe de « réflexion et de proposition » sur les questions d'intégration politique et de citoyenneté. Après les élections municipales de mars 1989<sup>31</sup>, qui a vu l'élection d'une centaine de conseillers issus de l'immigration, le « Groupe des Trente » se transforme en Conférence nationale des élus socialistes et républicains d'origine maghrébine (CNESOM), partie intégrante de la FNESR, qui est régulièrement consultée par les instances dirigeantes du PS et les membres du gouvernement sur les questions d'intégration<sup>32</sup>. A priori, la création de la CNESOM paraît relever d'une stratégie de *minorité active*<sup>33</sup>, visant à défendre des intérêts particularistes au sein d'une organisation universaliste<sup>34</sup>. En réalité, l'identité « ethnique » de la CNESOM est plus qu'ambivalente. Il s'agit moins d'un regroupement autonome de militants et d'élus issus de l'immigration qu'une sorte d'école de formation mise en place « d'en haut » par des cadres non ethniques du PS, même si son fondateur, Georges Morin, par ses origines pied-noires, peut revendiquer légitimement une proximité culturelle avec les « enfants de l'immigration » :

« [...] Nous nous étions rendus compte que si les problèmes d'intégration économique et sociale touchaient surtout nos compatriotes d'origine musulmane, les juifs et les pieds-noirs rencontraient des difficultés semblables aux leurs quant à leur perception par l'opinion publique : le Maghreb, son histoire complexe et tragique,

---

<sup>29</sup> Serge Malik, *Histoire secrète de SOS Racisme*, Paris, Albin Michel, 1990.

<sup>30</sup> Il s'agit de conseillers de nationalité étrangère élus par les résidents détenteurs d'une carte de séjour, n'intervenant qu'à titre consultatif auprès des instances du pouvoir municipal. Bernard Delemotte et Jacques Chevallier (dir.), *Etranger et citoyen, les immigrés et la démocratie locale*, Amiens/Paris, Licorne/L'Harmattan, 1996.

<sup>31</sup> La plupart de ces candidats « beurs » était parrainée par l'association des droits civiques France-Plus.

<sup>32</sup> Enquête et entretiens conduits auprès de Georges Morin et des membres de la CNESOM entre 1991 et 1993 dans le cadre de thèse de doctorat. Cf. Vincent Geisser, *Ethnicité et politique dans la France des années 1990. Etude sur les élites politiques issues des migrations maghrébines*, Thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Michel Camau, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, 1995.

<sup>33</sup> Serge Moscovici, *Psychologie des minorités actives*, Paris, PUF, 1991 (1<sup>ère</sup> édition, 1976).

<sup>34</sup> Jean Leca qualifie de groupes universalistes « les groupes qui se présentent comme l'incarnation de (ce qu'ils disent être) l'intérêt public, ou du moins comme habilités à concourir à son élaboration, et dont le recrutement n'est pas officiellement et légitimement fondé sur l'appartenance à un groupe de statut prescrit (par exemple la langue, la couleur de la peau) », extrait de « Une capacité d'intégration défailante », *Esprit*, juin 1985, p 11.

comme ses réalités d'aujourd'hui, sont très mal connus des Français et nous en souffrons tous, trop souvent, dans notre dignité »<sup>35</sup>.

La création de ce regroupement d'élus et de militants originaires du Maghreb au sein même du PS reçoit d'ailleurs l'onction des responsables du parti mais aussi des plus hautes autorités de l'Etat, à savoir le président de la République, François Mitterrand qui reçoit les dirigeants de l'association à l'Élysée, mais aussi le Premier ministre de l'époque, Michel Rocard :

« Parce que vous êtes des élus socialistes originaires du Maghreb vous témoignez que ce que nous voulons faire est possible. Oui, une intégration pleine et entière est possible dans notre société. Peut-être pas sans douleur, sûrement pas sans difficulté, mais en gardant, je l'espère, vivaces les cultures qui vous ont constitués. Tant il est vrai qu'il ne peut y avoir d'intégration véritable que dans le respect des histoires personnelles. C'est bien d'intégration qu'il s'agit ici, non d'assimilation »<sup>36</sup>.

Après plusieurs années de fonctionnement, ce groupe d'élus issus de l'immigration maghrébine finira par disparaître (fin des activités en 1992), pris dans ses différentes contradictions et notamment celle qui consiste à promouvoir une « ethnicité douce », sans aucune influence sur la ligne politique du parti, donnant le sentiment à ses membres de faire de la figuration exotique. Une telle posture critique exprime la déception de nombreux militants socialistes issus de l'immigration, qui finissent par s'en détourner, faute d'y trouver un appui à leurs revendications, qui à l'horizon des années 2000<sup>37</sup>, commencent à tourner autour du thème de la « lutte contre les discriminations »<sup>38</sup>, marginalisant progressivement le thème de l'intégration qui, à leurs yeux, est trop connotée historiquement et suspect de relents de colonialisme :

« Les régimes coloniaux et laïcs construits par Jules Ferry et Hubert Lyautey, défendus plus tard par Georges Bidault et Guy Mollet, ne considéraient l'islam que pour codifier le sort discriminatoire fait aux indigènes, sujets français, mais non citoyens; les vertus de l'idéal républicain (égalité et liberté) ne leur seraient accessibles qu'avec l'abjuration de leur religion (...) ; dans le débat politique, on parlait de processus d'intégration. Le vocabulaire actuel reste chargé de ces réminiscences ».<sup>39</sup>

Au début des années 2000, la majorité des contributions thématiques aux différents congrès du PS (Dijon en mai 2003 et Le Mans en novembre 2005) ne porte plus sur la question de l'intégration politique des « enfants de l'immigration » mais sur celle des discriminations internes au parti. La publicisation du thème de la lutte contre les discriminations et sa prise en charge par les instances de l'Etat provoque un effet de feed-back au sein même du parti : des cadres issus des migrations maghrébines, africaines mais aussi des DOM-TOM, entendent désormais faire entendre leur voix en interne, profitant des congrès

---

<sup>35</sup> Extrait de la plaquette de la présentation de la CNESOM, éditée par la *Fédération nationale des élus socialistes et républicains*, 1991.

<sup>36</sup> Michel Rocard, Discours à la Rencontre nationale des élus socialistes originaires de Maghreb, organisée à Paris du 5 au 7 janvier 1990 par la FNESR : [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr).

<sup>37</sup> Sur l'histoire du « Groupe des Trente », de la CNESOM et de France Plus, cf. Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine, op. cit.* Pour la période plus récente, Vincent Geisser, El Yamine Soum, *Discriminer pour mieux. Enquête sur la diversité dans les partis politiques*, Paris, éditions de L'Atelier, 2008.

<sup>38</sup> Bariza Khiari, Fayçal Douhane, Ali Kismoune, « Lutter contre les discriminations au sein du PS », contribution thématique, Congrès de Dijon, 20003.

<sup>39</sup> Sultana Cheurfa, animatrice du Cercle des socialistes de culture musulmane (CSCM), dissidence de la CNESOM, cité dans l'article « Contre l'assimilation », *Le Monde*, 24 novembre 1989.

pour se rassembler autour de textes collectifs axés spécifiquement sur la question des discriminations. Pour la première fois, des militants socialistes issus des différents courants osent pointer du doigt la responsabilité des dirigeants du parti dans la perpétuation du phénomène des discriminations, appelant ainsi à une véritable rupture avec la posture intégrationniste des décennies précédentes :

« Il est essentiel de sortir des concepts et des mots piégés qui stigmatisent. Continuer à parler d'intégration à des Français ne donne pas de sens aux politiques publiques de lutte contre les discriminations. Cette perpétuelle injonction intégratrice ne fait que renvoyer les nationaux d'ascendance immigrée à une étrangeté, une extériorité et in fine à la condition d'immigrés. Le sentiment de déni de leur appartenance à la société française est vécu comme une agression permanente et suscite selon les individus des réactions violentes ou désespérées. [...] Notre parti est particulièrement attendu dans sa capacité et sa sincérité à laisser la diversité s'exprimer dans la sphère politique »<sup>40</sup>.

Toutefois, il faut reconnaître que même si le PS s'est longtemps cantonné au registre symbolique de l'*intégration républicaine*, il a été indirectement le précurseur du débat actuel sur la diversité en politique, thème sur lequel un autre parti historique de la gauche, le Parti communiste (PCF), a été, lui, totalement absent.

## LES « CAMARADES » ET L'IMPENSÉ DE LA DIVERSITÉ

Le constat établi par Olivier Masclet à propos du fossé entre le communisme municipal et les quartiers populaires s'applique-t-il aussi à la catégorie plus restreinte des militants et des élus issus des migrations ? En d'autres termes, le PCF a-t-il raté le coche de la diversité, en privilégiant un recrutement culturellement et ethniquement homogène (anciens ouvriers et employés « blancs »), freinant indirectement l'ascension politique et électorale des enfants d'immigrés maghrébins, africains et domiens à fort capital scolaire ?

C'est en tout cas l'hypothèse qu'émet l'auteur de la *Gauche et les cités* : « Il semble que les décideurs locaux se soient eux-mêmes protégés d'une éventuelle concurrence en ne s'adressant pas à des Arabes détenteurs d'un capital scolaire plus importants ou plus militants. Les postes à responsabilités et les carrières dans l'administration politique locale ne sont pas nombreux, et les élus cumulent charges et mandats électifs [...] : aussi, en sélectionnant des élus 'discrets', ils se préservent d'éventuels concurrents et, ainsi, de la confrontation à d'autres points de vue. En ne s'embarrassant pas de possibles compétiteurs, ils éliminent de fait les situations de débats et de justification »<sup>41</sup>. Certes, c'est un constat sévère, mais qui est très largement corroboré par nos propres études conduites sur une période de vingt ans (1989-2009) à propos des élus municipaux issus de l'immigration africaine et maghrébine<sup>42</sup>. Ainsi, aux élections de mars 1989, que certains médias ont qualifié abusivement de « vague beur » (à peine une centaine de conseillers municipaux d'origine maghrébine), les élus communistes et/ou apparentés représentent à peine un dixième des nouveaux promus

<sup>40</sup> Chafia Mentalecheta, Akli Mellouli, Ali Aïssaoui, « Indigènes hier, discriminés aujourd'hui, citoyens demain ? », contribution thématique au Congrès PS du Mans, mars 2005 : <http://congres2005.parti-socialiste.fr>.

<sup>41</sup> Olivier Masclet, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute, coll. « Pratiques politiques », 2006, p. 260-261.

<sup>42</sup> Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine. Les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, op. cit ; V. Geisser, Paul Oriol, « Les Français "d'origine étrangère" aux élections municipales de 2001 : vers une normalisation de leur présence parmi les candidats et les élus ? », *Migrations Société*, vol 13, n° 77, septembre-octobre 2001 ; V. Geisser, El Yamine Soum, *Discriminer pour mieux régner. Enquête sur la diversité dans les partis politiques*, op. cit.

issus de l'immigration maghrébine, la majorité ayant été élue sur des listes d'union de la gauche mais généralement dans les « quotas » réservés au Parti socialiste ou à la « société civile ». Les « camarades blacks-beurs » sont donc peu présents sur les listes en positions éligibles et lorsque certains d'entre eux ont eu la chance d'être élus, ils ont rarement occupé des postes à responsabilité, assignés dans des secteurs d'intervention sociopolitique à forte connotation ethnique : l'animation socioculturelle, les associations de quartier, la politique de la ville, la lutte contre la délinquance, etc. Le Parti communiste, en dépit de son discours républicain et égalitariste, a incontestablement pratiqué une forme d'ethnisation de la division du travail municipal : « *Tout se passe en effet comme si le PCF et ses représentants locaux avaient méconnu ce 'nouveau prolétariat de banlieues', dont une large partie est constituée des fils et des filles issus de l'immigration algérienne et marocaine. [...] Produit de toute l'histoire du logement social, cette fracture doit aussi beaucoup à la faible attention que le PCF et ses représentants locaux ont manifesté à l'égard de la situation réelle des enfants des cités. Ils ont peu cherché à les atteindre là où ils sont et tels qu'ils sont, comme s'ils avaient renoncé à offrir un débouché politique à ces 'jeunes' qui ne sont pas tous 'délinquants' ni chômeurs, mais appartiennent largement au nouveau salariat d'exécution des PME et des services et connaissent des conditions de travail précaires* »<sup>43</sup>. Ce malentendu entre les dirigeants du PCF et « la jeunesse des banlieues » est encore perceptible aujourd'hui dans le discours des élites issues des migrations africaines et maghrébines ; certaines d'entre elles en font même la motivation principale de leur passage à droite :

« J'ai grandi dans une ville gérée par les communistes. Il faut arrêter de penser que la gauche a le monopole du cœur. Ceux qui m'ont tendu la main sont à droite. Le grand drame de la gauche, c'est qu'elle n'a aucune vision sociale. Quelque part, on n'est que des allocataires sociaux, on ne nous imagine pas en tant que chef d'entreprise, ou en tant que ministre »<sup>44</sup>.

« Dans mon département, le Val-de-Marne, communiste depuis toujours, la gestion de l'ancien président me donne la nausée. En effet, ces personnes qui ont fait de l'égalitarisme leur fonds de commerce jettent l'argent par les fenêtres. Quand j'ai travaillé chez eux, ils embauchaient comme vacataires les fils d'élus ou de camarades alors que des jeunes de familles modestes voulant financer leurs études n'étaient jamais engagés »<sup>45</sup>.

Dans les années 2000, cette situation s'est quelque peu améliorée, les Français issus de l'immigration africaine et maghrébine étant de plus en plus visibles sur les listes du PCF généralement au titre de l'ouverture à la « société civile » et au mouvement associatif. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie d'ouverture du parti à la société civile, inaugurée par Marie-George Buffet<sup>46</sup>, pour contenir son déclin électoral dans la ceinture rouge parisienne et les anciennes cités ouvrières des grandes agglomérations. A titre d'exemple, lors des élections régionales de 2004, le PCF confie sa tête de liste en Seine-Saint-Denis (93) à Mouloud Aounit, leader national du MRAP [Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples], « enfant de l'immigration algérienne » ayant grandi à Aubervilliers, connu pour ses combats citoyens et son engagement international pour la « cause palestinienne ». La liste « *Gauche citoyenne et populaire* » obtient alors près de 15 % des suffrages exprimés,

---

<sup>43</sup> Olivier Masclat, *La gauche et les cités*, op. cit., p. 294 et suivante.

<sup>44</sup> Jeannette Bougrab, ancienne secrétaire nationale de l'UMP aux nouveaux adhérents, entretien 2007, citée par Radia Ouarti, *Portait d'une élite politique héritière de l'immigration maghrébine : vers l'émancipation*, mémoire pour l'obtention du diplôme de l'IEP d'Aix-en-Provence, sous la direction de Vincent Geisser, 2007.

<sup>45</sup> Mourad Ghazli, *Ne leur dites pas que je suis Français, ils me croient Arabe*, Paris, Presses de la Renaissance, 2006, p. 201.

<sup>46</sup> Marie-George Buffet, *Un peu de courage !*, livre d'entretien, Paris, Le Cherche Midi, 2004.

quasiment son meilleur score national<sup>47</sup>. Mais l'épisode de 2004 fait presque figure d'exception électorale dans une histoire communiste marquée davantage par la défiance que par la confiance à l'égard des Français issus de l'immigration maghrébine et africaine. Cette attitude s'explique moins par une quelconque xénophobie communiste – thèse qui nous semble réductrice – que par l'idée reçue selon laquelle les Français d'origine maghrébine et africaine restaient avant tout des « immigrés », une sorte d'enfermement à vie dans « l'immigréité ». En somme, le PCF est resté longtemps prisonnier d'un imaginaire politique et électoral marqué par la figure de l'ouvrier des « banlieues rouges » de l'entre-deux-guerres, anticipant difficilement les évolutions démographiques et sociologiques des Trente Glorieuses, comme si les populations postcoloniales étaient appelées à rentrer à terme dans leurs pays d'origine :

« Je suis le seul jeune, Renoï, Rebeu et cadre supérieur de mon groupe politique. J'avais une certaine appétence pour le concept de la minorité. J'ai été coopté par un militant sympathique, traditionnellement communiste depuis des lustres mais qui n'a jamais réussi à se défaire de sa vision néo-colonialiste avec les minorités ethniques. [...] Si je devais définir en un mot la perception des autres formations politiques et surtout des 'camarades' de mon parti, ce serait extra-terrestre. Le seul Rebeu, le seul coloré, le seul à avoir une activité professionnelle axée sur le monde des affaires et en plus pour une société nord-américaine ! Ils ne comprenaient rien. J'avais parfois l'impression d'être un éléphant rose, une bête de foire »<sup>48</sup>.

A l'inverse d'un PCF réticent à l'idée de promouvoir une diversité partisane, Les Verts ont été l'un des premiers partis de l'Hexagone à s'ouvrir à cette question, dans la mesure où ils l'avaient déjà largement assimilée sur les plans culturel et linguistique<sup>49</sup>, comme notion « quasi naturelle » de leur programme électoral.

## ENVIRONNEMENTALISTES ET DIFFÉRENTIALISTES : L'EXCEPTION VERTE ?

Face un Parti communiste réputé trop fermé sur le plan culturel et autoritaire dans ses méthodes de gestion municipale et à un Parti socialiste qui ne semble pas avoir tenu ses promesses d'intégration politique des années 1990, nombre de militants issus des DOM-TOM et des migrations postcoloniales sont tentés de rejoindre, à l'horizon des années 2000, Les Verts. De plus, ce dernier apparaît comme un parti jeune et ouvert, où les carrières militantes<sup>50</sup> et les promotions politiques sont censées être plus faciles et plus rapides que dans les « vieilles organisations » de la gauche républicaine (PCF, PS et Radicaux), où les notables monopolisent les mandats électoraux à l'échelon local comme au niveau national. Cette fenêtre d'opportunité est symbolisée par la trajectoire politique d'un homme, Stéphane Pocrain, militant associatif d'origine guadeloupéenne, qui gravit les échelons du parti à une vitesse fulgurante, pour devenir, en 1998, porte-parole national des Verts et, en 2002, porte-parole du candidat écologiste Noël Mamère aux élections présidentielles. Au-delà de la *success story* personnelle de S. Pocrain, la visibilité médiatique d'un leader politique noir provoque un

---

<sup>47</sup> Sur cet épisode électoral, cf. Vincent Geisser, El Yamine Soum, « Les enfants déçus du communisme municipal », dans *Discriminer pour mieux régner*, op ; cit., p. 18-24.

<sup>48</sup> Karim Bouamrane, adjoint au Maire PCF de Saint-Ouen, entretien avec les auteurs, 2008.

<sup>49</sup> Les Verts, « Promouvoir ensemble la diversité culturelle », Déclaration verte et ouverte adoptée le 11 juillet 2006 issue du séminaire sur la diversité culturelle : [http://cultures.lesverts.fr/article.php3?id\\_article=63](http://cultures.lesverts.fr/article.php3?id_article=63) ; cf. aussi Les Verts, « Programme culture des Verts », 2006 : [http://cultures.lesverts.fr/article.php3?id\\_article=60](http://cultures.lesverts.fr/article.php3?id_article=60).

<sup>50</sup> Sur la notion de « carrières militantes », cf. Eric Agrikoliansky, « Carrières militantes, et vocation à la morale : les militants de la *Ligue des droits de l'homme* dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, 2001, p. 27-46.

phénomène d'identification chez de nombreux jeunes militants associatifs des cités et des quartiers populaires qui, pour la première fois, ont le sentiment de se reconnaître dans une personnalité politique française :

« Concrètement, ce qui m'a fait basculer, c'est d'abord un homme, Pocrain qui me dit : '*Ta place est là !*'. Ma route a croisé la sienne car j'ai vu le premier homme noir d'un parti de gouvernement qui était les Verts. Et ça pour un jeune homme comme moi qui a grandi dans les quartiers populaires [Sarcelles-Garges], ça a été un choc. On ouvre son poste de télévision, on voit un homme politique et on se dit : '*Je m'y reconnais !*'. Ce n'est pas seulement sa couleur de sa peau, c'est aussi par ce qu'il représentait : il était originaire des quartiers, il était originaire d'Outre-Mer... Je pouvais m'identifier à lui et ça c'est important ! Les Verts ont été pendant un moment – et le sont encore un peu aujourd'hui – un parti où la diversité était exprimée et mise en avant »<sup>51</sup>.

Pourtant, l'aventure politique de S. Pocrain n'est pas seulement anecdotique dans l'histoire des Verts : elle est symptomatique d'une « diversité décomplexée » qui n'a, certes, jamais été véritablement théorisée mais s'inscrit dans une dynamique sociopolitique, où l'écologie politique fait feu de tout bois, s'appuyant autant sur des militants des « beaux quartiers » que sur ceux des quartiers populaires<sup>52</sup>. Cette diversité du recrutement sociologique des Verts se retrouve d'ailleurs dans les enjeux politiques et sociétaux de l'organisation, se traduisant par une certaine dualité entre les « environnementalistes » et les « différentialistes » et débouchant parfois sur des conflits larvés. Deux exemples permettent d'illustrer cette dualité, l'un emprunté aux enjeux locaux, l'autre à la scène nationale.

Sur le plan local, au début des années 2000, des militants issus des quartiers populaires, appartenant parfois à la mouvance musulmane réformatrice (Collectif des musulmans de France, Présence musulmane, etc.)<sup>53</sup>, ont investi les sections des Verts (cas de Roubaix), quand ils ne les ont pas purement et simplement créés (cas de Dreux). Pour la première fois, on a pu ainsi observer le développement d'une « écologie politique populaire », dont les revendications reprenaient en partie celle des mouvements collectifs des années 1980-1990, se détachant des thèmes écologistes jugés trop « bobo » et « élitistes ». Le droit de vote des immigrés, la liberté religieuse (en réaction à l'islamophobie), la question israélo-palestinienne ou la dénonciation de la violence policière sont parmi les thèmes de prédilection de ces écologistes « issus des quartiers ». L'une de ces figures de l'écologie populaire est Slimane Tir, vice-président de la Communauté urbaine de Lille (CUDL), qui dispose d'une vraie base électorale dans les quartiers périphériques de l'agglomération lilloise, lui permettant d'obtenir aux municipales de 2008 un score avoisinant les 15 %. Ce succès des « Verts populaires » leur vaut parfois d'être taxés de « communautaristes », ou pire, « d'entrisme musulman » au sein de l'écologie politique<sup>54</sup>.

---

<sup>51</sup> Eros Sana, porte parole de la commission « Banlieues » de Verts, fondateur du mouvement Zone d'école populaire (ZEP), entretien avec les auteurs, décembre 2007.

<sup>52</sup> Florence Faucher, *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

<sup>53</sup> A Roubaix, ce sont, entre autres, des jeunes cadres proches de l'intellectuel Tariq Ramadan qui initient la section des Verts, parce qu'ils jugent que c'est le parti qui défend les positions les plus équilibrées sur le problème des banlieues, la question de l'immigration et le conflit israélo-palestinien. Aux élections européennes 2009, l'un de ses animateurs, Ali Rahni, sera même candidat en 4<sup>ème</sup> position sur la liste « Europe écologie ». A Dreux, la section est créée par une universitaire, Françoise Dutu, et des anciens membres de l'organisation Jeunesse musulmane de France (JMF), reconvertis à l'écologie politique. Sources : enquête auprès des sections « Les Verts » de Dreux et de Roubaix, conduite entre 2006 et 2008.

<sup>54</sup> Dans ces écrits, l'essayiste Caroline Fourest dénonce régulièrement « l'entrisme musulman » au sein des partis politiques français, notamment chez Les Verts : *La tentation obscurantiste*, Paris, LGF, 2009.

A l'échelon national, a été lancé en 2006 au sein même des Verts un nouveau courant dit « ZEP » [Zone d'écologie populaire] qui entend dénoncer l'embourgeoisement du parti<sup>55</sup>, la domination des thèmes environnementalistes sur les revendications sociales et surtout le risque de coupure politique et électorale avec les populations des banlieues :

« La Révolte de novembre 2005 peut se révéler être un moment fondateur à l'émergence d'une génération 'Banlieues vertes'. Elles ont montré qu'une grande partie des jeunes des cités se reconnaissent par délégation dans les émeutiers parce qu'ils expriment une volonté de rompre avec la résignation devant l'apartheid social imposé à des millions de relégué-e-s. Les Verts doivent porter des propositions concrètes pour transformer les politiques publiques et ainsi œuvrer à la fin des quatre systèmes d'humiliation qu'ont dénoncés à leur manière les émeutiers : humiliation face aux violences de la police et le 'silence' de la justice ; humiliation dans le logement, son accès, son maintien ; humiliation face aux inégalités liées à l'école ; et humiliation face à une 'sous-citoyenneté' due aux discriminations et à une sous-représentation politique, due en partie à des mouvements successifs de dépolitisation des banlieues »<sup>56</sup>.

En 2009, le courant ZEP regroupe environ une centaine de militants écologistes, dont de nombreux descendants d'immigrés maghrébins et africains, autour de la figure de la sénatrice verte, Alima Boumediene-Thiery<sup>57</sup>, qui de par son expérience déjà ancienne dans les luttes sociales fait le lien au sens fort du thème entre les deux générations politiques, celle des « Marcheurs » des années 1980 et celle des « émeutiers » de 2005. Toutefois les « Zepetistes », comme ils aiment se qualifier eux-mêmes en référence aux révolutionnaires zapatistes, rejettent la notion de diversité qui renvoie, selon eux, davantage à une gadgétisation des appartenances et des identités qu'à une réelle volonté des dirigeants des partis politiques français de lutter contre les discriminations internes aux organisations politiques. Pour ces raisons, les défenseurs d'une écologie politique « populaire » refusent catégoriquement de s'inscrire dans le débat public sur la diversité qui, il est vrai, devient de plus en plus la « marque de fabrique » des deux grands partis, notamment de l'Union pour une majorité présidentielle (UMP).

## **LA DROITE ET LES CITÉS : DE L'INDIFFÉRENCE À L'INVESTISSEMENT PARTISAN DE LA QUESTION DE LA DIVERSITÉ**

En 1992, le député RPR de la circonscription de Montfermeil (93), Eric Raoult, déclarait : « *Si la droite ne s'est pas préoccupée des Beurs, c'est parce qu'elle pensait que c'était le monopole de la gauche* »<sup>58</sup>. Cette réflexion pourrait d'ailleurs s'appliquer à tous les descendants des migrations post-coloniales qui ont été longtemps considérés par la droite républicaine pour « quantité négligeable » sur le plan électoral, contrastant avec les années

---

<sup>55</sup> Citons la sénatrice verte de Paris, Alima Boumediene-Thiery : « *C'est pour moi un enjeu, celui de faire en sorte qu'une justice sociale s'allie avec une justice environnementale en disant : pourquoi Les Verts et l'environnement appartiendraient-ils aux bourgeois ?* », entretien avec les auteurs, 2008.

<sup>56</sup> Manifeste du groupe de la Zone d'écologie populaire (ZEP), 30 novembre 2006 : [www.zonedecologiepopulaire.org](http://www.zonedecologiepopulaire.org).

<sup>57</sup> Il faut signaler aussi l'élection sur la liste « Europe Ecologie », en juin 2009, au Parlement européen de Karima Delli, 29 ans qui est membre du groupe « ZEP ». Aux élections européennes de 1989, Les Verts avaient déjà fait élire une députée issue de l'immigration maghrébine, Djida Tazdaït, fondateur de l'association des JALB [Jeunes Arabes de Lyon et sa banlieue].

<sup>58</sup> Cité par Schérazade Kelfaoui, « Le comportement électoral des Français d'origine maghrébine à Saint-Denis », dans Jean-Paul Brunet (dir.), *Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne (fin XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1995.

2005-2009 où la nouvelle UMP de Nicolas Sarkozy veut apparaître comme la championne toutes catégories de la diversité en politique et de la lutte contre les discriminations<sup>59</sup>. Cette lente conversion de la droite républicaine à la diversité ne doit pas cependant occulter une histoire conflictuelle faite de déni, de suspicion, voire de stigmatisation, qui laisse encore aujourd'hui des traces. S'il faut admettre que certaines élites de la diversité se sont « droitisées » par déception et frustration, les relations entre la droite et les cités restent dominées par de nombreux malentendus, limitant la portée de la thèse d'un *brain-drain* ou d'un transfuge massif des élites de la diversité de la gauche vers la droite. Cette thèse est entretenue par les acteurs eux-mêmes qui ont parfois tendance à exagérer le passage des élites politiques issues des migrations postcoloniales de la gauche vers la droite :

« Mais ce plafond de verre a amené des gens qui avaient vraiment le cœur à gauche au départ à aller se détourner, se retrouver à droite. Il y a des gens aujourd'hui qui sont issus de cette diversité et qui ont des combats sur des valeurs de gauche, parce que la gauche les a trahi, parce que la gauche n'a pas été à la hauteur des exigences, parce que la gauche a raté les marches de cette compréhension, ils sont allés à droite. Ce n'est pas une droite par adhésion, c'est un engagement à droite par défaut que la gauche puisse être ce qu'elle est, c'est-à-dire être en phase avec cette société [...] »<sup>60</sup>.

Car, en effet, les partis politiques de droite se sont pendant longtemps désintéressés électoralement des « enfants de l'immigration », qu'ils ne percevaient pas véritablement comme des Français à part entière, ou pire, les voyaient comme des « repoussoirs électoraux », selon la croyance : un Beur sur une liste, ce sont des électeurs en moins. Dans les années 1980-1990, le principal souci des états-majors partisans de droite (UDF et RPR) est ailleurs : reconquérir les « brebis égarées » sur les terres du Front national. De là, la stratégie politique de la droite est davantage de mettre en suspicion la *francité* des descendants des migrations post-coloniales que de les intégrer politiquement. Seules quelques leaders de la droite classique font alors figure d'exception à cette attitude générale d'indifférence et de mépris à l'égard des « enfants de l'immigration »<sup>61</sup> : le maire de Roubaix, André Diligent (Centre des démocrates sociaux), le député-maire d'Épernay, Bernard Stasi (CDS), ou encore le maire de Grenoble, Alain Carignon (RPR), constituent les rares personnalités de droite d'envergure nationale à jouer le jeu de la diversité avant l'heure<sup>62</sup>. Mais face à la montée du parti de Jean-Marie Le Pen, l'hypothèque frontiste incite les responsables politiques de la droite classique à durcir leur discours sur l'identité française et les conditions d'accès à la nationalité et à ajourner indéfiniment la question de l'intégration politique des « nouvelles générations » issues de l'immigration :

« Notre problème, ce n'est pas les étrangers, c'est qu'il y a overdose. C'est peut-être vrai qu'il n'y a pas plus d'étrangers qu'avant la guerre, mais ce n'est pas les mêmes et ça fait une différence. Il est certain que d'avoir des Espagnols, des Polonais et des Portugais travaillant chez nous, ça pose moins de problèmes que d'avoir des musulmans et des Noirs [...] »<sup>63</sup>.

Il convient tout de même d'apporter quelques nuances à ce « tableau noir ». L'héritage paternaliste et le messianisme tiers-mondiste inspiré du gaullisme se sont traduits, dès les

---

<sup>59</sup> Patrick Simon, « Comment la lutte contre les discriminations est passée à droite », *Mouvements*, n° 52, 2007, p. 153-163.

<sup>60</sup> Mouloud Aounit, conseiller régional d'Ile-de-France, apparenté communiste, entretien avec les auteurs, 2008.

<sup>61</sup> Patrick Weil, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Grasset, 2002.

<sup>62</sup> Sur ces exceptions à droite dans les années 1990, cf. Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine, op. cit.*

<sup>63</sup> Jacques Chirac, dîner-débat du RPR, Orléans, 19 juin 1991.

années 1960-1970, par la promotion au sein de l'UDR, puis du RPR, d'élites issues des milieux rapatriés musulmans, de milieux harkis, de Français d'origine africaine ou de cadres de la diaspora antillaise en métropole, réhabilitant le vieux mythe de l'Union française qui, en réalité, n'a jamais fonctionné<sup>64</sup>. La figure la plus emblématique de cette diversité aux accents gaulliens est probablement Hamlaoui Mekachera, ancien officier supérieur dans l'armée française, compagnon de route du RPR, qui sera nommé par Jacques Chirac, en 2002, ministre délégué aux Anciens combattants. Pour autant, la question de l'entrée en politique des Français issus des migrations postcoloniales reste une question totalement marginale, voire taboue, sur l'agenda partisan de la droite républicaine. Il faudra attendre le milieu des années 1990 pour que le débat sur l'intégration politique des enfants de l'immigration pointe à droite, d'abord à l'échelon local à l'occasion des élections municipales de 1995, puis à l'échelon national, où l'on assiste aux premiers *coming out* de Beurs qui avouent ouvertement leur sympathie pour la droite<sup>65</sup>, arguant de leur déception à l'égard d'une gauche qui les aurait trahi. Mais au-delà de quelques cas personnels de transfuge se dessinent des enjeux de contrôle de territoires politiques et électoraux qui favorisent cette volonté de la droite de s'ouvrir désormais aux nouvelles générations issues de l'immigration. La banlieue parisienne devient alors l'épicentre de cette conversion de la droite républicaine à la thématique de l'intégration politique, puis plus tard à celle de la diversité. A l'origine de cette nouvelle stratégie politique, l'on retrouve un homme, Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur (1986-1988 et 1993-1995) qui rêve de conquérir les dernières municipalités socialo-communistes de son département des Hauts-de-Seine, en s'appuyant notamment sur des élites associatives issus des quartiers populaires, et plus particulièrement sur des Français d'origine maghrébine. C'est ainsi qu'une partie de la droite néo-gaulliste va progressivement bâtir de véritables réseaux clientélistes, distribuant *via* le Conseil général des subventions à des associations beurs, susceptibles de les aider dans la conquête des municipalités communistes qui connaissent, il est vrai, une crise gestionnaire et un effritement de leur électoral traditionnel<sup>66</sup>. En somme, le RPR cherche à faire basculer directement les municipalités communistes à droite, en évitant si possible qu'elles soient récupérées par le Parti socialiste, selon le scénario classique d'un renversement des rapports de force au sein de l'union de la gauche (passage du PCF au PS). Un homme politique, Rachid Kaci, nommé conseiller du Président de la République, Nicolas Sarkozy, en 2007, symbolise à lui seul cette droitisation d'une partie des leaders associatifs des banlieues parisiennes – même s'il s'agit d'un phénomène minoritaire - qui alliés à la gauche socialiste dans les années 1990 sont devenus à l'horizon des années 2000 des « ralliés » de la droite républicaine<sup>67</sup>.

Ce n'est bien plus tard que la nouvelle UMP emmenée par Nicolas Sarkozy (2004-2007) inscrira officiellement la question de la diversité sur l'agenda partisan de la droite, nourrie à la fois par l'expérience historique des « réseaux Pasqua » dans les Hauts-de-Seine mais, aussi par le modèle performatif néolibérale, fortement inspiré du monde de l'entreprise et des affaires : « *Du reste, c'est devenu une spécialisation pour de nombreux cabinets de*

---

<sup>64</sup> Vincent Geisser, « Jeunes gaullistes d'origine maghrébine », dans *Ethnicité républicaine, op. cit.*, p. 110-112.

<sup>65</sup> A l'instar de Zaïr Kedadouche, ancien membre du PS, fondateur de « Génération écologie », avant de rejoindre le RPR, puis l'UMP, où il deviendra conseiller de Jacques Chirac à l'Elysée : « *Les jeunes ont ressenti la même chose que moi. Les Beurs aiment Chirac, parce que Chirac aime les Beurs* », cité dans *Le Figaro*, février 2006.

<sup>66</sup> Cette stratégie est décrite avec beaucoup de finesse et de détails par Olivier Masclat à travers deux personnages de son étude, Abdel et Guylain, *La gauche et les cités, op. cit.*, p. 250. Cf. aussi Henry Rey, *La gauche et les classes populaires, histoire et actualité d'une mésentente*, Paris, La Découverte, 2004.

<sup>67</sup> On trouvera un exposé des thèses de Rachid Kaci dans son ouvrage : *La République des lâches. La faillite des politiques d'intégration*, Paris, Édition des Syrtes, 2004. Pour un portrait sociopolitique du personnage, cf. Vincent Geisser, El Yamine Soum, *Discriminer pour mieux régner, op. cit.*, p. 46-47.

*consultants qui font la préparation à la diversité une activité extrêmement lucrative et pas si compliquée puisque, pour l'essentiel, il s'agit d'appliquer des recettes éprouvées aux États-Unis, au Canada ou en Grande-Bretagne* »<sup>68</sup>. Bien avant le PS, l'UMP a compris très tôt les bénéfices électoraux et symboliques qu'elle pouvait engranger de la promotion de la thématique de la diversité, s'exposant par là à une dissonance permanente entre le discours et les pratiques. Car, la question de la diversité, telle qu'elle est investie par la direction nationale de l'UMP, est avant tout un concept marketing, s'insérant dans sa nouvelle stratégie de communication politique, même si l'on ne peut nier une dimension réflexive qui tend à prouver une certaine conscientisation à un thème autrefois tabou. De ce point de vue, l'UMP est le premier parti politique français à avoir créé une « cellule diversité » au sein même de ses instances. Lancée officiellement au printemps 2007, confiée à un proche de Nicolas Sarkozy (Yves Jego) et composée de militants, de cadres, d'élus et d'experts, elle a pour objectif de définir une « stratégie de la diversité » pour les années à venir :

« Notre famille politique a parfois manqué certains rendez-vous de l'histoire en matière de représentation politique : l'exemple des dernières élections régionales en a été une illustration. Alors que nous aurions pu profiter du scrutin de liste pour proposer une meilleure représentation de la population aux Français, les listes telles qu'elles ont été composées, n'ont pas suffisamment tenu compte de la diversité. Nous avons manqué de courage politique en la matière et c'est la raison pour laquelle il nous semble aujourd'hui nécessaire de démontrer le volontarisme de notre mouvement »<sup>69</sup>.

A cette diversité euphémique et symbolique, qui prend corps dans la nouvelle communication politique de l'UMP et de la présidence de la République<sup>70</sup> (nomination très médiatique, en juin 2007, de trois ministres dits de la « diversité »<sup>71</sup>), se conjuguent des formes de diversité davantage clientélistes qui renvoient, elles, à des modes de gestion segmentaires des électors locaux sur des registres ethniques et religieux. Ainsi, depuis quelques années, voit-on se développer au sein des municipalités de la région parisienne convoitées par l'UMP, en particulier dans le département de la Seine-Saint-Denis (93), des tentatives de captation des électeurs issus des migrations africaines, maghrébines et des DOM-TOM, faisant appel à des canaux et des leaders de type particulariste (entremetteurs, intermédiaires, etc.), comme les associations communautaires, les organisations religieuses ou les lieux de prière. En soit, ce type de clientélisme électoral n'a rien de nouveau mais connaît une inflexion dans le sens d'une ethnicisation des enjeux politiques locaux, largement encouragée par les états-majors partisans, que d'aucuns qualifieraient de « communautarisme par le haut »<sup>72</sup>. Cette hypothèse d'une « clientélisation ethnique » de la vie politique française avait été envisagée par Jean Leca dès les années 1980 et l'on peut dire, qu'aujourd'hui, son intuition scientifique est pleinement validée : « *Au sein des partis, il y aurait des gens qui essaieraient de vendre leur voix au meilleur prix. C'est une hypothèse qui ne me paraît pas*

---

<sup>68</sup> Patrick Simon, « Comment la lutte contre les discriminations est passée à droite ? », *Mouvements*, n° 52 Paris, La Découverte, 2007, p. 161.

<sup>69</sup> Yves Jego, Nassimah Dindar, *La diversité, une richesse pour l'identité française : 35 propositions pour une diversité valorisée, assumée et en mouvement*, publication du Cercle de la diversité républicaine de l'UMP, avril 2007.

<sup>70</sup> Claire Artufel, « Nicolas Sarkozy ou la communication politique en action », dossier : « La new droite », *Mouvements*, vol. 4, n° 52, 2007, P 45-56.

<sup>71</sup> Rachida Dati au ministère de la Justice, Rama Yade au secrétariat d'Etat aux droits de l'homme et Fadela Amara au secrétariat d'Etat à la Politique de la ville.

<sup>72</sup> Vincent Geisser, Aziz Zemouri, *Marianne & Allah. Les politiques français face à la « question musulmane »*, Paris, La Découverte, 2007.

scandaleuse dans la mesure où c'est comme ça qu'a fonctionné une bonne partie de la démocratie américaine »<sup>73</sup>.

Le volontarisme de la droite néo-gaulliste et libérale sur le dossier de la diversité contraste avec un certain attentisme de la gauche qui se montre plutôt prudente dans ses initiatives, restant attachée au dogme de « l'égalité républicaine ». Dans le même temps, cette concurrence larvée entre la gauche et la droite pour remporter « la bataille de la diversité » ne se traduit encore que marginalement en termes de recomposition du personnel politique français à l'échelon local comme au niveau national. D'où l'intérêt de réfléchir de manière dialectique sur les effets sociopolitiques de la diversité qui ne sauraient se cantonner à un simple comptage statistique des « divers » dans les instances partisanes et les mandats électoraux.

## LA DIVERSITÉ FILLE PUTATIVE DE L'INTÉGRATION ?

Appréhendée sur le long terme, la diffusion de la notion de diversité au sein du champ politique hexagonal participe bien du processus d'ethnicisation des modes de représentation, de sélection et de légitimation, mis en évidence par de nombreux chercheurs depuis une quinzaine d'années<sup>74</sup>. Toutefois, elle constitue une expression euphémisée<sup>75</sup> dans les *manières* de représenter l'Autre, se distanciant à la fois du différentialisme radical, dont elle rejette la lecture culturaliste des réalités sociopolitiques, et de l'assimilationnisme, dont elle refuse l'obsession homogénéisante. Mais comment la situer, en revanche, par rapport à la thématique de l'intégration qui a dominé les politiques publiques durant les années 1980-1990 et qui, bien que labile et aux contours flous<sup>76</sup>, a produit des effets substantiels sur les modes de décryptage des réalités politiques hexagonales ? En deux mots : la diversité s'inscrit-elle en filiation avec la problématique intégrationniste ou, au contraire, en rupture avec ses modes d'appréhension des processus sociaux, en général, et des populations issues des migrations postcoloniales, en particulier ?

De ce point de vue, le succès fulgurant de la notion de diversité au sein de la société française, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, relève d'une dialectique de la rupture/continuité avec la doctrine de *l'intégration républicaine*, ce qui nous pousse à conclure qu'il s'agit d'une thématique profondément ambivalente, dont les effets ne peuvent se mesurer exclusivement en termes quantitatifs ou statistiques. Elle reproduit la vision binaire du *Eux et Nous*<sup>77</sup>, au

---

<sup>73</sup> Jean Leca, « Une capacité d'intégration défaillante », *Esprit*, n° 6, juin 1985, p 21.

<sup>74</sup> Dominique Baillet, *Intégration et militantisme politique. Le cas des jeunes d'origine maghrébine*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; Marco Martiniello, *Ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1995 ; Sonia Tebbakh, *Identités et politique des Français d'origine maghrébine, Thèse pour le doctorat de science politique*, Université Pierre Mendès-France/IEP de Grenoble, 2004 ; Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine, op. cit.*, ; Vincent Geisser, El Yamine Soum, Discriminer pour mieux régner, *op. cit.* ; Christophe Bertossi, *Les frontières de la citoyenneté en Europe : nationalité, résidence, appartenance*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; Damian Moore, *Ethnicité et politique de la ville en France et en Grande-Bretagne*, Paris, L'Hamattan, 2002 ; Christian Rinaudo, *L'ethnicité dans la cité. Jeux et enjeux de la catégorisation ethnique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1999 ; Philippe Poutignat, Jocelyne Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1999 ; Rémy Leveau, Catherine Wihtol de Wenden, *La bourgeoisie. Les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, Paris, CNRS Éditions, 2007.

<sup>75</sup> Nous reprenons ici la réflexion orale d'Eric Fassin, « Diversité en politique : France/Usa », Colloque de l'ACSE, Toulouse, le 2 avril 2009.

<sup>76</sup> Christophe Bertossi, Jan Willem Duyendak (dir.), Dossier : « Modèles d'intégration et intégration des modèles », *Migrations Société*, vol. 21, n° 122, mars-avril 2009, p. 25-281.

<sup>77</sup> Joël Roman, *Eux et nous*, Paris, Hachette Littératures, 2006.

risque de faire des militants, des cadres et des élus de la diversité des catégories particularistes du champ politique. Le recours à des « outils de mesure de la diversité », notamment dans le champ politique, est aujourd'hui présenté comme une évidence sociologique par nombre d'experts et spécialistes ès « minorités visibles »<sup>78</sup>, comme si la diversité était en soi quantifiable, susceptible d'un diagnostic de l'état de santé de la démocratie française. Ici, la métaphore biologique et organiciste n'est pas seulement discutable (référence à une diversité culturelle bâtie sur le modèle de la biodiversité<sup>79</sup>), elle est aussi problématique pour les sciences sociales, où les « divers » et les « minorités visibles » sont présentés comme des catégories politiques quasi naturelles, cédant à une forme d'essentialisme. En ce sens, le « problème de la diversité » n'est pas seulement de refouler le principe d'égalité et de légitimer les logiques d'exploitation économique sous couvert de nouvelles politiques de tolérance à l'égard des minorités ethniques et sexuelles (critique néo-marxiste)<sup>80</sup> mais aussi fondamentalement de contribuer à l'ethnisation des rapports sociopolitiques – qu'elle dénonce par ailleurs – en naturalisant une lecture des enjeux et des scènes politiques en termes de luttes entre majoritaires et minoritaires, et par là, entre acteurs légitimes et illégitimes de la politique<sup>81</sup>.

A l'instar de la doctrine de l'intégration, dont elle apparaît comme la fille putative, la problématique de la diversité se présente comme une stratégie de pacification sociale ; à la différence majeure qu'elle n'est plus seulement impulsée par l'Etat et les institutions publiques<sup>82</sup> mais aussi par les acteurs privés (entreprises, conseils en management, bureaux d'études, experts...), ces derniers jouant un rôle majeur dans sa diffusion et son succès auprès des états-majors partisans, symptomatique d'un champ politique fonctionnant de plus en plus comme un « marché politique »<sup>83</sup>. Toutefois, comme toute doctrine de pacification, la rhétorique de la diversité tend à réifier des catégories anxiogènes (les « communautés »), qu'elles légitiment par ailleurs sous une forme aseptisée et rassurante (les « minorités visibles »), le discours sur la diversité apparaissant comme la face « positive » de la dénonciation des communautarismes ethniques et religieux, censés menacés notre cohésion nationale et notre modèle d'intégration républicain.

---

<sup>78</sup> Eric Kessler, *Ouvrir la politique à la diversité*, op. cit.

<sup>79</sup> Cf. L'article 1 de la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*, p. cit.

<sup>80</sup> Walter Benn Michaels, *La Diversité contre l'égalité*, op. cit.

<sup>81</sup> Abdelmalek Sayad, « Exister, c'est exister politiquement », texte extrait de son ouvrage *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 2 – Les enfants illégitimes*, Paris, Raisons d'Agir, 2006, p. 13-44.

<sup>82</sup> Vincent Geisser, *La mise en scène de l'ethnicité républicaine : discours d'Etat, discours d'acteurs*, dans Neveu Catherine (dir.), *Espace public et engagement politique*, Paris, L'Harmattan, coll. « collection Logiques politiques », 1999.

<sup>83</sup> P.-A. Blerald, « Théorie du marché politique et rationalité des politiques publiques », *Revue française de science politique*, 41(2), 1991, p. 235-263.